

Vous venez de faire une demande de RSA / Prime d'activité

Le Revenu de Solidarité Active ou RSA est une aide temporaire délivrée par le Département afin d'assurer un minimum vital aux personnes privées d'emploi. Notre objectif : vous accompagner pour une insertion sociale et professionnelle durable

CONTACTEZ LA PLATEFORME
TÉLÉPHONIQUE RSA
AU 03.55.25.01.30.
DE 9H À 12H ET
DE 13H30 À 17H

*Attention ! Si vous
n'appellez pas,
vos droits au RSA
seront suspendus*

POURQUOI ?

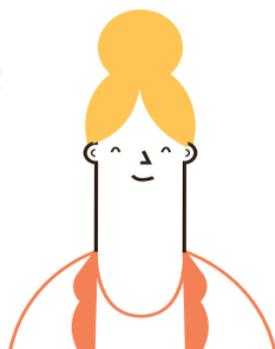
- Pour **vous informer** sur vos droits et vos devoirs
- Pour **faire le point** sur votre situation et connaître d'autres droits ou aides éventuels : permanences numériques, droits santé, etc.
- Pour **être orienté(e)** vers l'organisme le plus adapté pour vous accompagner



COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE RESSOURCES TOUTS LES 3 MOIS



Des difficultés pour saisir
votre déclaration de ressources
tous les 3 mois ? Vous pouvez vous
rendre à un guichet de la CAF ou
de la MSA, contacter votre référent
ou vous rendre dans un lieu
du réseau France service.



UNE QUESTION RSA ?
03.29.45.67.47
ou di.rsa@meuse.fr



Le Département
est responsable
du RSA et de sa
mise en œuvre



En partenariat avec :

